

Chers collègues, chers amis,

J'ai l'honneur de présenter ma candidature au conseil d'administration de la Société Française de Médecine d'Urgence.

Agé de 60 ans, je suis marié et père de 2 enfants. J'occupe les fonctions de chef de service des Urgences-S@S-SMUR du CHU de Poitiers, et de coordinateur de l'équipe territoriale des urgences de la Vienne depuis 2015. Ce groupement hospitalier de territoire est composé de 3 services d'urgences, 1 centre de soins non programmé, et de 4 antennes SMUR. Je suis également membre du CNU de Médecine d'Urgence depuis 2022, et j'ai été amené à effectuer plusieurs missions pour notre spécialité au fil des années (missions d'appui dans les services en difficulté avec le CNUH, participation à l'élaboration de référentiels ...).

Depuis que j'ai rejoint la médecine d'urgence, mon objectif a été de faciliter le travail des soignants au quotidien tout en améliorant nos pratiques. Conscient des difficultés en ressources humaines et de l'enjeu que cela représente, j'ai depuis longtemps été partisan d'une formation conséquente de médecins urgentistes, et Poitiers, via le DESc puis le DES, forme près de 20 nouveaux médecins urgentistes par an. Enfin, j'ai poursuivi dans le service ma passion pour la recherche clinique, considérant que la reconnaissance de la spécialité par nos pairs, passerait aussi par notre faculté à publier, innover et entreprendre. J'ai ainsi pu former un premier adjoint hospitalo-universitaire (Le Dr Jérémie Guenezan, MCU-PH depuis 2021). Tout ceci a été possible grâce la participation active de l'ensemble de mon équipe dans ces différentes missions. Parmi nos réalisations, je peux citer :

- La réunification des différents praticiens au sein d'une seule équipe de médecins urgentistes ayant accès à l'ensemble des postes pré-hospitaliers et hospitaliers.
- La mise en place d'une salle d'accueil des urgences vitales, gérée par les urgentistes, en collaboration avec les collègues hospitaliers en fonction des situations (accueil et gestion des traumatisés sévères, des urgences neuro-vasculaires ou autres).
- La création d'une équipe territoriale de médecins urgentistes travaillant tous sur 2 sites, permettant d'uniformiser la réponse de nos services à l'échelle d'un territoire, d'optimiser la gestion des plannings individuels et collectifs, de limiter le recours à l'intérim tout en limitant les fermetures des centres les plus éloignés.
- La réorganisation du travail de mes équipes, avec l'obtention d'une activité non clinique de 9 h hebdomadaires au minimum pour tous, afin que chacun, selon son appétence, puisse s'investir dans la gestion du service, la formation des étudiants et/ou la recherche clinique.
- La création d'un S@S suffisamment dimensionné pour répondre à la demande, regroupant autour de la médecine d'urgence, la médecine de ville H24, le 3114, la psychiatrie et la plateforme territoriale d'appui. Ce S@S a été doté d'outils numériques (visiorégulation...) facilitant la régulation et permettant de réduire le nombre de passages inutiles aux urgences.
- Le développement d'un plan de gestion de l'aval des urgences comprenant une obligation des services à libérer des lits dédiés pour les urgences selon notre besoin journalier et une unité de gestion des lits d'aval, permettant de recentrer l'urgentiste sur la clinique, et de le libérer des tâches administratives.
- Un investissement conséquent dans la formation des étudiants, notamment par la simulation.
- Un programme de recherche clinique ambitieux, centré autour de la place des biomarqueurs en médecine d'urgence, de la défaillance respiratoire et de la prévention des complications liées aux accès vasculaires.

Si je suis élu, je mettrai mon expérience au profit de tous. Je défendrai la médecine d'urgence au niveau national comme je l'ai fait à Poitiers. Je mettrai toute mon énergie dans son épanouissement et sa reconnaissance par nos collègues des autres spécialités.

Bien amicalement,

Olivier MIMOZ